



Mon confort

Votre chambre

Le Centre hospitalier dispose de chambres à un ou deux lits équipées d'une salle de bain individuelle, d'un lit électrique et fauteuil de repos. Une armoire fermant à clef vous permet de déposer vos effets personnels en toute sécurité. En pédiatrie des chambres « mère-enfant » sont disponibles pour les parents d'enfants hospitalisés.

L'ensemble de ces locaux bénéficie d'une technologie de rafraîchissement de l'air permettant de maintenir des températures adaptées.

Télévision - Téléphone Internet

Les chambres sont équipées d'un dispositif multimédia – TMM terminal multimédia – qui donne accès à la télévision, au téléphone et à internet.

Plusieurs prestations sont possibles :

- Si vous prenez une chambre particulière (50 €), un engagement à régler vous est remis, et une demande de prise en charge est adressée à votre mutuelle. Si celle-ci ne prend pas en charge la chambre particulière en totalité, la différence vous sera facturée. Cette prestation vous donne l'accès à la télévision, internet et téléphone (1h de communications locales incluse)
- Si vous ne souhaitez pas bénéficier d'une chambre particulière ou si votre mutuelle ne prévoit pas la prise en charge de cette prestation, un forfait multimédia, pour un montant de 7 € par jour, vous est proposé – comprenant la télévision, l'accès à internet et le téléphone (1 h de communications locales incluse)
- Si vous ne désirez aucune prestation, vous pourrez être joint par téléphone et avoir accès gratuitement à trois chaînes de télévision et dix stations de radio.

Radio / TV

Il est interdit d'utiliser votre récepteur personnel, votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident. Pour votre repos et/ou celui de votre voisin(e), nous vous remercions de limiter le volume sonore de votre téléviseur ou radio. Vous pouvez disposer de casque audio en vous adressant au gestionnaire TV-Téléphone-Internet qui vous indiquera les modalités d'obtention.

Dans le centre hospitalier, les téléphones portables doivent être maintenus en position d'arrêt en raison des risques de perturbation des équipements médicaux